

Plomodiern-Infos



Les Gâs Du Ménez-Hom en Régionale 3! (R3)

Un tel événement n'avait pas eu lieu depuis plus de 60 ans !

Une grande satisfaction et surtout un sentiment du travail bien fait pour le président Gilbert BUANIC et son équipe de dirigeants. Félicitations à l'encadrement sportif et aux joueurs seniors dirigés par Sébastien DESAINTPAUL, ils ont su créer une bonne ambiance tout en étant des compétiteurs. D'autres défis attendent les G.M.H. la saison prochaine.

L'ensemble du club, dirigeants, joueurs, vont s'investir pour donner aux G.M.H. les moyens de rester en championnat régional.



Les G.M.H. c'est aussi une école de football. Samedi, il a été démontré que la formation est une priorité pour les dirigeants du club. Sur sollicitation du district, Dominique JAOUEN a accepté, avec l'appui des membres du bureau, d'organiser la finale sectorielle U11.

Accueillir 200 enfants et leurs éducateurs n'est pas une mince affaire, mais grâce à l'implication des joueurs seniors et de membres très actifs, la journée s'est déroulée sans problème. L'organisation des rencontres était prise en charge par Philippe BAUCHARD, Jérémy LAOTE, Antony GRAGNIC et Jean Pierre HÉRÉUS, représentants du district. Ces derniers n'ont pas été avares en félicitations et remerciements concernant la mobilisation du Club afin que tous les enfants présents puissent pratiquer le football dans d'excellentes conditions. « merci pour votre accueil et à l'année prochaine ». C'est sur ces mots que le staff du district a pris congé. Pour terminer un petit mot pour remercier tout particulièrement Dominique JAOUEN qui nous pousse à sortir de notre zone de confort et à Gildas MOYSAN pour son immuable bonne humeur et sa disponibilité.

Christian SCORDIA

Infos pratiques

Recensement Militaire

Tous les jeunes nés en **Mai 2003** doivent se faire recenser à la mairie après leur date anniversaire, munis de leur **livret de famille** et d'un **justificatif de domicile**.

Pour information, **l'armée de Terre** propose chaque année 15000 postes à pouvoir par des jeunes (garçons et filles) âgés de plus de 17,5 à 30 ans, dynamiques et motivés. Elle recrute et forme dans plus de 100 métiers avec ou sans diplôme. Pour plus d'informations, contactez le CIRFA de Quimper au 02 98 64 78 50 ou rendez-vous sur le site internet SENGAGER.FR.

Dératisation

Toutes les personnes intéressées par le service de dératisation sont priées de se faire connaître en Mairie. Service aratuit.

Déchets verts

La remorque sera à votre disposition aux dates suivantes :

Le 5 juin : Toull Ar born
Les 8 et 9 juin : Lestrevet
Le 12 juin : Leskobet
Les 15 et 16 juin : Résidence Ar vern Vrick
Le 19 juin : Les Trois Canards
Les 22 et 23 juin : Porz Ar Vag
Le 26 juin : Rue de la Plage
Les 29 et 30 juin : Rue de la Montagne
Le 3 juillet : Ti Gwenn
Les 6 et 7 juillet : Keregad

Lutte contre les choucas des tours

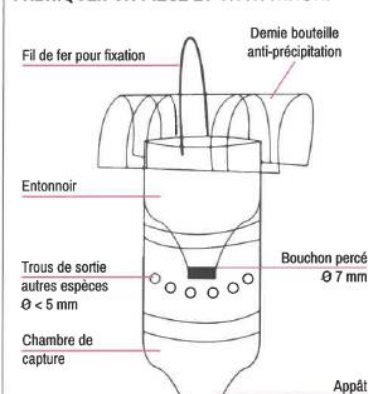
La prolifération des choucas des tours cause d'importants dégâts aux cultures et leurs nids dans les cheminées peuvent présenter un risque pour la sécurité. Cet oiseau est une espèce protégée : une dérogation préfectorale permet des prélèvements d'oiseaux dans les secteurs les plus concernés, opérations strictement encadrées par arrêté préfectoral. Par ailleurs, les données actuelles montrent que la plupart des choucas nichent dans les cheminées. Une des actions ralentissant le développement de cette espèce est la généralisation de la pose de grillages sur les conduits, afin de diminuer le nombre de sites de reproduction. En outre ces engrillagements éviteront la formation des nids susceptibles d'empêcher une évacuation satisfaisante des fumées et d'entraîner des risques sanitaires ou de départ d'incendie. Merci aux personnes concernées qui mettront en place ces grilles à l'issue de l'actuelle période de nidification (septembre). Cette opération devra respecter les règles de sécurité, il est conseillé de faire appel aux services de couvreurs ou poseurs de cheminées. Afin de mesurer l'efficacité de cette mesure, un registre sera à votre disposition en mairie si vous souhaitez nous faire part de votre action : le succès des opérations de maîtrise de cette espèce d'oiseaux dépend en effet de l'implication de chacun.

Environnement

Lutte contre les frelons asiatiques

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers et les communes ne sont plus autorisés à utiliser des produits chimiques de synthèse pour l'entretien des allées du cimetière. De ce fait, Monsieur le Maire et la Municipalité comptent sur l'esprit civique de chacun pour maintenir en état les abords des monuments funéraires. Nous rappelons également qu'il est interdit d'utiliser des produits dés herbants non classés aux abords des propriétés, des fossés et ruisseaux. Il en est de même pour les trottoirs dans le bourg, un entretien par les riverains permettrait de conserver un bourg propre et agréable.

FABRIQUER UN PIÈGE ET UN ATTRACTIF



1/3 bière brune
1/3 vin blanc
1/3 sirop de grenadine

La mairie ne dispose plus de pièges à frelons asiatiques mais il est possible de le fabriquer soi-même suivant les instructions suivantes.

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 MAI 2019

Locations de terrains à Ti Mark et Porz Ar Vag

Vu le problème du stationnement des véhicules durant la saison estivale à la grève de Ti Mark et de Porz Ar Vag, le Conseil Municipal a décidé de louer les terrains de Monsieur Ronan BESCOU pour un montant de 300 € et de Rémi HASCOËT pour un montant de 390 €.

Subventions aux associations :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer, pour les Associations de la Commune, les subventions suivantes pour 2019 :

a) Pour les Associations de la Commune
Fnaca

Anciens combattants	120 €
Officiers Mariniers	120 €
Chasse communale	750 €
Badminton	270 €
ASVL Chars à voile	300 €
Menez Hom kraon Boxing Club	500 €
Eostiged Ar Menez	1250 €
Festival du Menez Hom	1500 € + 4 500 €
Korrig'hand (handball club)	1500€ + 900€
Gas du Menez-Hom (subvention exceptionnelle)	3600 € 2000 €
Plom' Anim	1500 €
IDM	1 000€
Evid an oll Bibliothèque 2161 habitants x 1.50 € /hab	3241.50€
Comité de Ste Marie du Ménez-Hom	1000 €
G.C.A.P.	1000 €

Pour les associations extérieures à la Commune :

MFR Poullan-Sur-mer	25 €
MFR Pleyben	25 €
MRF La Rouvraie	25 €
Bâtiment CFA Quimper	50 €
IFAC Brest	25 €
IREO Lesneven	25 €

Subventions annuelles pour les écoles

Le Conseil Municipal a décidé de verser les subventions suivantes aux écoles de Plomodiern : 22 € par élève de Plomodiern pour les activités extra-scolaires suivantes sur présentation de justificatif, Sorties diverses (cinéma, zoo, musée, etc...), Intervenants extérieurs (théâtre, cirque, conteurs, etc...)
5 € par élève de Plomodiern pour l'arbre de Noël.

Garantie d'emprunt de la Commune à l'OGEC de l'Ecole Notre-Dame du Menez-Hom

Depuis quelques années, l'effectif de l'École Notre-Dame-du-Ménez-Hom se stabilise autour de 130 élèves. Du fait de l'ouverture d'une classe supplémentaire en 2015, une classe est scolarisée dans un préfabriqué sur la cour. Etant donné que l'OGEC s'est désendetté, des travaux ont pu être envisagés. Ainsi cette année, des travaux de restructuration du préau, avec la création d'une classe et d'un espace polyvalent, et de mise en conformité ont été lancés. Le coût de ces travaux est de 300k€. Pour ce faire, la contribution familiale annuelle, demandée aux parents, sera revalorisée. Par ailleurs, l'Ogec contracte un emprunt bancaire, sur 15 ans, pour un montant de 250k€. Afin de valider le contrat de prêt et après sollicitation, le Conseil municipal décide de garantir le prêt de 250k€ à hauteur de 75%.

Tirage au sort des jurés d'assises pour 2020 :

- Charles CASTAN - Micheline HAMON
- Romain GARO - Maureen LE MAO
- Gérard PITEL - Mathilde HUCHET

Convention entre la CCPCP et la Commune, mise à disposition du service Déclaloc :

Afin de réguler le parc de logements sur leur territoire et, utiliser les moyens mis à la disposition des collectivités par le législateur, la communauté de communes de Peyben Châteaulin et du Porzay a adhéré au service Declaloc de la société Nouveaux Territoires. Le Conseil Municipal décide que la Commune de Plomodiern y adhère gratuitement, la CCPCP prenant en charge l'adhésion à Déclaloc.

Les nouveaux loueurs de meublés pourront déclarer leur logement en ligne ainsi que les périodes de location.

Projet de labellisation Géopark

« Géopark mondial Unesco » est aujourd'hui un label territorial international attribué par l'Unesco dans le cadre du programme International des Géosciences. Il désigne des territoires au patrimoine géologique remarquable qui portent un projet de développement durable en collaboration avec les habitants, et au bénéfice de ces derniers. Les Géoparks développent des actions de recherche et de préservation sur la base des patrimoines géologiques en liaison avec les autres patrimoines du territoire, d'éducation et de sensibilisation du grand public, de développement économique par la création de nouveaux produits et emplois en particulier dans le secteur du géotourisme.

Le Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA), la région Bretagne, la communauté de communes de la presqu'île de Crozon-Aulne maritime, etc..se sont lancés dans un projet de labellisation Géopark. Le territoire couvert par le Géopark comprend le territoire continental du PNRA, mais serait étendu à des communes bénéficiant d'un patrimoine géologique remarquable.

Le projet de labellisation répond à des objectifs politiques, opérationnels. A Plomodiern, le site du Menez-Hom cadre tout à fait avec les exigences du projet Géopark Armorique.

Ainsi le PNRA a contacté la Commune de Plomodiern pour participer à ce projet.

La labellisation UNESCO représente un gage de qualité et de retombées touristiques et économiques régulières et équilibrées. De plus la valorisation du patrimoine naturel culturel et historique est partie intégrante du projet. Le Conseil Municipal soutient donc cette labellisation Géopark portée par le Parc Naturel d'Armorique, l'intégration de la commune au projet et espère un aménagement des sites naturels et une meilleure mise en valeur des patrimoines locaux.

Acquisition Bâtiment Centre Bourg

La Commune de Plomodiern fait l'acquisition de la propriété bâtie de la famille LE CORVELLEC située au centre bourg sur la parcelle cadastrée AB 72 d'une superficie de 56 m² au prix de 24 000 €uros.

Extension du club nautique

Des travaux d'extension du Club Nautique sont prévus. Le Conseil Municipal, après consultation, a retenu comme maître d'œuvre, Monsieur Paul RUELLAND de Quimper. Les travaux sont estimés à 148 000 €uros H.T. Les honoraires de l'architecte, se montent à 10% du montant global des travaux.

transports scolaires

A partir du 1^{er} juin, vous pourrez demander votre dossier d'inscription au transport scolaire pour la rentrée 2019-2020. Pour cela, il vous suffit de télécharger le dossier sur le site internet de la CAT:

www.cat29.fr rubrique "Transport scolaire" ou de contacter le service scolaire au 02 98 44 60 60.

Si votre enfant est déjà inscrit, vous recevrez automatiquement votre dossier de réinscription. Les dossiers d'inscription seront à nous retourner par courrier à la CAT avant le 12 juillet 2019.

CAT Transdev, 225 Rue de Transdev,Z.I. de Kergaradec 3, 29806 BREST Cedex 9

Infos commerciales : nouvelle activité

Depuis le mois d'avril, Nathalie COULOIGNIER, créatrice d'entreprise, a ouvert une savonnerie au 10 rue de la Montagne.

Les savons et les parfums d'ambiance sont créés sur place dans le laboratoire attenant à la partie vente. La fabrication de savons naturels est réalisée suivant la méthode dite « à froid ».

Ce sont des savons sur-gras bénéfiques pour la peau, fabriqués à partir d'une huile végétale biologique avec ajout d'huiles essentielles, de parfums différents, dont un au cidre, et de différentes couleurs.

Des parfums d'ambiance naturels aux huiles essentielles et à l'alcool végétal ainsi que des boules de bains naturelles parfumées aux huiles essentielles sont également créés et proposés à la vente.

Des idées de cadeaux y sont présentées.

Savonnerie Propic,
10 rue de la Montagne

ouverture :

le vendredi de 9h00 à 12h00

et de 17h30 à 19h00

le samedi de 10h00 à 12h00



Salon de Coiffure

Le salon de coiffure « Un moment pour vous » informe sa clientèle de la fermeture pour travaux à partir du vendredi 28 juin jusqu'au mardi 16 juillet 2019 inclus.

Réouverture le mercredi 17 juillet 2019 à 9h00.

Possibilité d'appels durant cette période.



Patrimoine

Un patrimoine à découvrir ou à redécouvrir :

Vous êtes intéressé par la Chapelle Sainte-Marie du Menez-Hom, son origine, son passé, les différentes étapes de sa construction, son architecture, le contexte économique et artistique de son époque, le témoignage de voyageurs d'autrefois, qui l'ont visitée...

Une visite guidée vous est proposée chaque jeudi de 16 à 18 heures à partir du 6 juin jusqu'au 19 septembre : un retour sur son passé et les grandes heures de son histoire...

Les visites seront gratuites.

Jean-Yves GOLHEN
Comité de la Chapelle



Association Bibliothèque

« Raconte-moi une histoire » le mercredi 5 juin à 10 heures (kamishibai, petit théâtre japonais).
Soirée contes par Claire le vendredi 14 juin à 18 heures au sous-sol de la bibliothèque.

Ecole Florence ARTHAUD

Dimanche 2 juin 2019
De 9h à 17h00

A la Maison Communale,
Troc et puces
Vide Dressing

Organisé par l'association
des parents d'élèves de
l'école publique

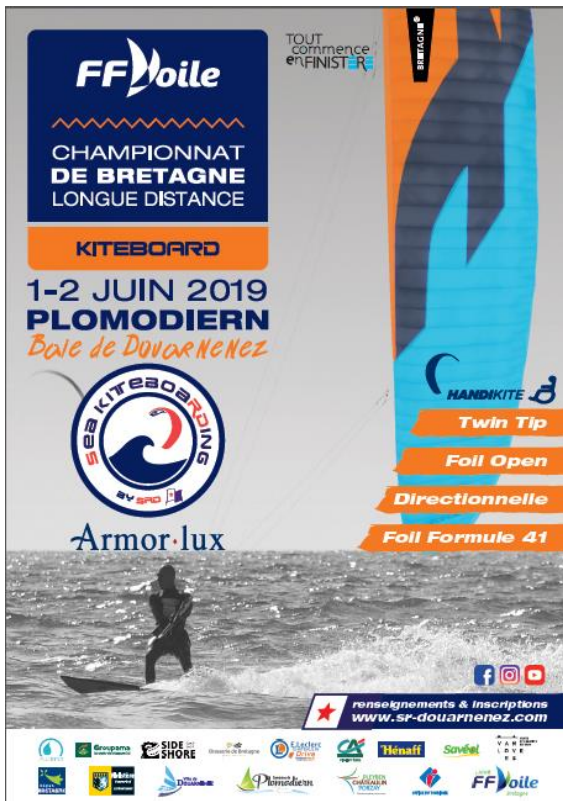
1 € l'entrée (- de 12 ans
gratuit)

Contact :

06 28 62 00 33



Kiteboard



Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2019,
Championnat de Bretagne de Kiteboard
longue Distance, venez découvrir ce sport
exceptionnel sur la plage de
Lestrevet/Pentrez
Toute l'équipe vous attend nombreux !

Route des artistes : 1^{er} et 2 juin



Avec la participation de



CREATION ET REFECTION D'ABAT-JOUR

JOSÉE LEMORT

Place de l'église



TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT

CHRISTELLE BLAIZE

Rue du Menez-Hom :



ART CONTEMPORAIN
DIGITAL ART SUR TABLEAU & VIDEOS

FRÉDÉRIC GUENNAL

Place saint-Yves



PLASTICIENNE

CATHERINE ARCELON

Place saint-Yves



ARTISTE PLASTICIENNE
& PHOTOGRAPHE - ARTISTE DU SON

**MAUD C
ET NICO**

Rue de Pennalé